

AGIR POUR CONSERVER LES MILIEUX

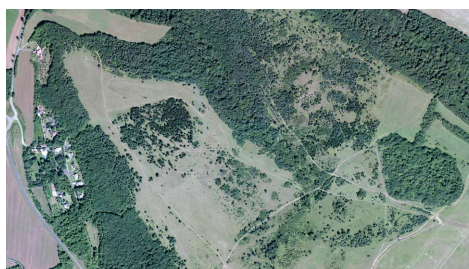
Le plateau constitue la plus grande pelouse calcicole de Lorraine (d'un seul tenant). Cet habitat d'intérêt métropolitain constitue également un habitat d'espèce pour la faune et la flore. Des espèces remarquables (papillons de jour) y trouvent des territoires de nourrissage et de reproduction. En outre, une espèce végétale atypique en plaine (*Callune* vulgaire) se retrouve également dans ce milieu.

La disparition du milieu de pelouse, notamment par l'évolution spontanée et la colonisation par le pin, entraînerait une chute de la biodiversité et la disparition de

certaines espèces patrimoniales faunistiques et floristiques fortement liées au milieu calcicole.

Les activités humaines sont indispensables au maintien de cet habitat, notamment avec la présence d'une activité agricole extensive sur les zones les plus ouvertes (fauche et/ou pâturage extensif).

Cependant, la forêt et surtout les pins présents au niveau des coteaux tendent à empiéter sur la prairie. L'emploi des moutons ne suffit pas à lutter contre les arbres trop grands qui envahissent la pelouse.



LE PAYSAGE

en 2014



en 2015 après les travaux (étape 1)

→ 2015 • ÉTAPE 1 : **COUPES D'ARBRES**

Des abattages d'arbres ont été nécessaires pour restaurer les zones les plus fermées. Ces opérations se sont déroulées à la fin de l'hiver 2014-2015. Elles ont modifié le paysage, mais contribuent à maintenir les espèces et habitats protégés du Plateau de Malzéville.

→ 2017-2018 • ÉTAPE 2 : **ROGNAGE DES SOUCHES ET DÉBROUSSAILLAGE**

Les travaux de débroussaillage et d'arasement des souches ont conduit à une véritable ouverture des milieux. Ils facilitent ainsi l'entretien par pâturage et fauche tardive effectué par l'agriculteur du Lycée agricole de Pixérécourt.

La coupe de buissons et de rejets ligneux empêchera la colonisation de la pelouse. Pour accueillir la faune (oiseaux, mammifères,...), un réseau de haies est maintenu, ainsi que des andains et de vieilles souches.



→ 2018-2019 • ÉTAPE 3 : **COUPE D'ARBRES**

Sur la zone incendiée du secteur de Lay-Saint-Christophe des coupes d'arbres calcinés ont été réalisées ; elles ont permis également d'entretenir et redessiner la lisière du bois.

Deux autres secteurs seront également traités à Malzéville : en dehors des coupes d'arbres permettant une sécurisation de la piste d'envol de l'aérodrome, le chantier permettra également de maintenir l'ambiance paysagère.



Ces opérations sont conformes aux directives européennes ayant permis le classement du Plateau de Malzéville en site Natura 2000, notamment pour ses habitats de pelouses calcaires.